

PROCES-VERBAL DE MESURAGE.

L'an deux mille vingt et un, le six juillet,

Le soussigné THEISMAN Eric, Géomètre-expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près le Tribunal de Première Instance siant à Nivelles, inscrit au conseil fédéral des Géomètres-Experts sous le n° gé040279 domicilié à Braine-l'Alleud, clos du Prince d'Orange n° 1

agissant à la requête du Centre Public d'Action Sociale de Braine-l'Alleud, dont les bureaux sont situés à Braine-l'Alleud, avenue du 21 juillet n° 1, avec mission de procéder au partage, et au mesurage d'une parcelle de terre, sise à Braine-l'Alleud, le long des rues Croix de Pierre et Ramelot.

déclare avoir procédé au partage et au mesurage de ladite parcelle, en deux parties distinctes, reprise sous teinte verte et magenta au plan ci-contre, avec ses tenants et aboutissants et dont description suit :

COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD, (ex. Lillois-Witterze).

Une parcelle de terre, reprise sous teinte verte et magenta au plan ci-contre, sise à Braine-l'Alleud, le long de la rue Croix de Pierre et de la rue Ramelot où elle développe une façade à rue de respectivement nommée et un mètres cinquante-deux centimètres (191,52m) et cinquante et un mètres un centimètre (51,01m). Cette parcelle est cadastrée dans la 5ème. division, section B, sous les n°s 67 H et 68 F

Sa superficie totale suivant présent mesurage est de :

SOIXANTE-QUATRE ARS SEPTANTE CENTIARES (64a70ca)

Cette propriété a été partagée en deux parties :

PARTIE " A " : (reprise sous teinte verte au plan ci-contre)

Une parcelle de terre sise à Braine-l'Alleud (ex Lillois-Witterze) le long de la rue Croix de Pierre, où elle développe une façade à rue de cinquante et un mètres un centimètre (51,01m). Cette propriété est cadastrée dans la cinquième division, section B sous le n° 67 H pie...

Sa superficie totale suivant présent mesurage est de :

QUARANTE-QUATRE ARS SEPTANTE-SIX CENTIARES (44a76ca)

PARTIE " B " : (reprise sous teinte magenta au plan ci-contre)

Une parcelle de terre sise à Braine-l'Alleud (ex. Lillois-Witterze) le long de la rue Ramelot, où elle développe une façade à rue de cinquante et un mètres un centimètre (51,01m). Cette propriété est cadastrée dans la cinquième division, section B sous le n° 68 F pie...

Sa superficie totale suivant présent mesurage est de :

DIX-NEUF ARS NONANTE-QUATRE CENTIARES (19a94ca)

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal de partage et de mesurage, à Braine-l'Alleud, le six juillet deux mille vingt et un pour servir et valoir que de droit.

Le Géomètre-expert,

E.Theisman

Remarques:

Les points 4, 57, 64, et 74 sont des anciens bornes type Fossé.
Les points 16, 17, 18, 19, 20, 21, 231, 232, 234, 235 et 236 ne sont pas matérialisés sur le terrain.
Le point 184 est matérialisé par un ancien gros piquet en fer.
La limite 4, 64, 74, 233, 232, 176 et 177 a été reconnue suivant PV de bornage dressé par le GE J. VIALE le 25 mars 2003.
Le mur situé entre les points 1 et 12 ainsi que ceux situés entre les points 81, 79 et 78 sont privatifs d'assise et de construction et appartenant aux propriétaires de la parcelle cadastrée actuellement sous le n° 67 L.
Le mur de l'annexe située entre les points 178 et 177 est privatif d'assise et de construction et appartient à Mme. Monique LAMBERT.
Le mur situé entre les points 178 et 179 est privatif d'assise et de construction et appartient à Mr. Serge CLERCY.
Les renseignements cadastraux sont donnés à titre indicatif.

Documents consultés:

Le plan cadastral et sa matrice 5ème. division, section B.
L'atlas des chemins vicinaux de la Commune de Lillois-Witterze.
Le procès-verbal de bornage dressé par le GE J. VIALE le 25 mars 2003.

COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD.

5ème. division cadastrale, section B.

Plan de mesurage.

Légende

- Borne
- 118 Coordonnées d'un point + son numéro
- Point de polygonale : piquet ou rivet
- Clôture en fil
- Clôture en piquets béton
- Axe haie vive
- Point limite de propriété sur matérialisé sur le terrain
- Talus
- Limite du chemin suivant l'atlas des chemins vicinaux de la Commune de Lillois - Witterze
- Courbe de niveau
- Cote de nivellement

Echelle : 1/250

